

3^{ème} degré - Enseignement Technique de Transition

INFORMATIQUE 5-6 TT

	5°	6°
A. Formation commune		
■ Religion catholique	2	2(2)
■ Education physique	2	2(2)
■ Français	4	4(4)
■ Formation historique	2	2(2)
■ Formation géographique et sociale	2	2(2)
B. Formation obligatoire en langue moderne		
■ Langue moderne I Anglais	4	4(4)
C. Formation optionnelle obligatoire		
■ Mathématique	4/6	4/6.....()
■ Sciences	3	3(3)
D. Option de base groupée : informatique		
■ Informatique 2 / 0	2	0()
■ Programmation – langages	2	4()
■ Système d'exploitation et logiciels	2	2(2)
■ Multimédia	2	2(2)
E. Option de base simple : informatique		
■ Langue moderne III Allemand	4/0	4/0.....()
F. Activités au choix de l'établissement		
■ Langue moderne Espagnol	2/0	2/0.....()
■ Préparation aux études supérieures : français	2/0	2/0.....()
■ Préparation aux études supérieures : mathématique	2/0	2/0.....()
	TOTAL :()

Remarques :

Minimum légal : 30 H

Minimum demandé à l'institut : 31 H dont minimum 4h de math.

Maximum : 36 H

Les contraintes d'organisation des horaires peuvent rendre certaines combinaisons impossibles.